



Advicenne annonce sa participation à plusieurs conférences scientifiques et la présentation de résultats cliniques de ADV7103 actualisés

Paris (France), le 25 septembre 2023 à 18h00 (CET) – Advicenne (Euronext Growth Paris ALDVI - FR0013296746), société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour les personnes souffrant de maladies rénales rares, annonce la présentation des derniers résultats du programme de développement clinique ARENA-1 lors d'événements scientifiques.

Didier Laurens, Directeur général d'Advicenne, déclare : « *Nous sommes ravis de présenter des résultats complets de l'étude ARENA-1 devant les plus grands experts européens des maladies rénales. Cette étude de suivi sur 72 mois permet à la communauté médicale de mieux connaître les enjeux du traitement à long terme de l'Acidose Tubulaire Rénale distale (ATRd) et de comprendre l'utilité d'ADV7103. Ces résultats sont majeurs et nous donnent de fait l'opportunité de renforcer les échanges en cours avec la FDA en vue d'optimiser le développement clinique et commercial outre-Atlantique* ».

Après une première présentation des résultats du traitement par ADV7103 des patients atteints d'Acidose Tubulaire Rénale distale (ATRd) en juin 2023 lors du congrès annuel de l'ERA (European Renal Association), les résultats complétés feront l'objet de présentations orales et de posters dans le cadre des conférences scientifiques suivantes :

- **European Society of Pediatric Nephrology (ESPN), du 28 septembre au 1er octobre 2023 à Vilnius (Lituanie)**

Titre : *Long-term clinical outcomes in patients with distal renal tubular acidosis after 6 years treatment with Sibnaya[®] (ADV7103)*

Auteurs : *Dr. Aurélie Bertholet et coll.*

Session : *Symposium 5 – Diagnostics (Présentation orale, 30 septembre)*

Titre : *Sibnaya[®] (ADV7103), an innovative product with sustained release, effective in the treatment of dRTA patients*

Auteurs : *Dr. Aurélie Bertholet et coll.*

Session : *Innovation & Industry Best Pitches (30 septembre)*

- **Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation (SFNDT), du 3 au 6 octobre 2023 à Liège (Belgique)**

Titre : *Long-term clinical outcomes in patients with distal renal tubular acidosis receiving prolonged release potassium citrate and potassium carbonate: data at 6 years*

Auteurs : *Dr. Aurélie Bertholet et coll.*

Session : *Poster PO-NO4 (3 et 4 octobre)*



A PROPOS D'ADVICENNE

Advicenne (Euronext Growth Paris ALDVI - FR0013296746) est une entreprise pharmaceutique créée en 2007, spécialisée dans le développement de traitements innovants en néphrologie. Son médicament principal, Sibnaya[®] (ADV7103) a reçu une autorisation de mise sur le marché en Europe et en Grande-Bretagne dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd). ADV7103 est actuellement en phase avancée de développement clinique aux Etats-Unis et au Canada dans l'ATRd et dans la cystinurie en Europe et aux Etats-Unis. Basée à Paris, Advicenne, cotée sur le marché Euronext depuis 2017, est cotée depuis le 30 mars 2022 sur le marché Euronext Growth à Paris à la suite de son transfert de cotation. **Pour plus d'informations :** <https://advicenne.com/>

CONTACTS

Advicenne

Didier Laurens, CEO

+33 (0) 1 87 44 40 17

Email: investors@advicenne.com

Ulysses Communication

Media relations

Bruno Arabian

+33 (0)6 87 88 47 26

Email: advicenne@ulyse-communication.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'Advicenne estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Advicenne qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la mise sur le marché et à la commercialisation des médicaments développés par Advicenne ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Advicenne auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement universel d'Advicenne déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2023. Advicenne ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.